

## PRÉFACE

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN DÉFI POUR LES ÉCONOMISTES

L'activité humaine est polluante ; le sont en particulier les activités économiques de production et de consommation.

Toute pollution a un aspect territorial : il y a focalisation des émissions et les processus de diffusion et de concentration ont un caractère spatial. A chaque type de pollution correspond donc une affectation territoriale particulière de son impact. En général, la dimension du territoire affecté est assez réduite ; la plupart des problèmes d'environnement ont ainsi un caractère local et touchent la qualité de la vie (dont on sait depuis longtemps que c'est un phénomène qui n'est perçu par les individus qu'à l'échelle de leur mobilité territoriale et se limite donc essentiellement aux réseaux de voisinage). Parfois, comme c'est le cas avec la pollution des fleuves, l'impact s'étend aussi sur le territoire dépassant les frontières nationales.

Dans toutes ces situations, le contrôle démocratique local, régional, national, voire transnational, permet le développement de politiques actives de protection de l'environnement. Toutefois, quand on se réfère à l'émission de gaz à effet de serre et à la menace de changements climatiques susceptibles de modifier les conditions de vie future de tous les habitants du monde, on se trouve devant une situation nouvelle : Comment défendre démocratiquement les intérêts des générations à venir ? Et, si nous obtenons le silence comme réponse à cette question, que peuvent apporter les économistes et leurs analyses en vue d'une solution pour un problème à caractère mondial comme celui que nous venons d'évoquer ?

Pour l'économiste, lorsqu'un phénomène de rareté se développe et s'accroît dans le temps, ce sont les prix qui

doivent principalement contrôler son évolution. De plus, lorsque les prix signalent clairement que l'offre ne pourra satisfaire la demande, la technologie sera appelée à la rescousse : rien n'est plus stimulant pour la créativité scientifique et technologique que la perspective d'une rareté croissante.

Hélas ! l'atmosphère est un bien non-économique, ou du moins elle est perçue comme telle : l'air est un bien libre. La rareté ne se manifeste guère, même lorsque nous commençons à percevoir que la pollution de l'air pourrait nous entraîner vers des changements planétaires.

Faudra-t-il, comme Richard III de Shakespeare, attendre les raz-de-marée pour échanger nos royaumes pour un cheval ? Devant la nouvelle menace et l'inexistence du garde-fou des règles économiques de comportement des prix et des technologies, la société civile est à la recherche de nouvelles formules de régulation qui puissent intervenir à l'échelle du monde. Les regards se tournent de suite vers le système international, la communauté des nations, la formule des Nations Unies.

Néanmoins les nations ne peuvent s'abstraire de réactions nationalistes ; elles défendent les intérêts de leurs citoyens, pouvant même placer ces intérêts au-dessus de ceux de l'ensemble des citoyens du monde. Dès lors, de nouveaux agents prennent corps dont les stratégies s'élèvent souvent au-dessus de ces nationalismes. C'est la montée de nombreuses ONG, voire d'entreprises globales incapables de respirer dans les territoires nationaux.

La solution des problèmes mondiaux qui affectent le futur de tous les citoyens du monde devient un processus complexe dans lequel interviennent des intérêts publics et privés, égoïstes et altruistes, sociaux et politiques – processus qui appelle au concept de "contrat mondial" dont le Groupe de Lisbonne s'est fait le porte-parole<sup>1</sup>. En évoquant le besoin d'un "contrat mondial pour la Terre", le Groupe de Lisbonne a voulu renforcer le rôle de la participation des nouvelles forces de la société civile dans les processus de décision internationaux qui touchent à l'avenir de la planète. Rio, Kyoto, Marrakech, Johannesburg... toute une suite de succès et d'échecs dans cette nouvelle voie contractuelle, mais c'est la voie par laquelle le problème des changements climatiques a désormais acquis ses lettres de noblesse.

Le but implicite de cette globalisation de l'environnement est aujourd'hui assez clair : s'il n'y a pas de citoyenneté mondiale

<sup>1</sup> The Group of Lisbon : *Limits to Competition*, MIT Press, Cambridge, Mass., 1995.

qui puisse contrôler démocratiquement la pollution à cette échelle, faisons de l'atmosphère un bien économique qui permette de faire intervenir les mécanismes de prix et de développement technologique propres aux phénomènes de rareté. Dès lors, les émissions de gaz à effet de serre et leurs effets sur le changement climatique sont ainsi devenus un champ privilégié pour l'analyse économique et pour l'expérimentation de nouvelles formes de marchés ou de nouvelles pratiques de régulation fiscale.

Internaliser le coût futur pour la société mondiale de ces pollutions revient à modifier la structure finale des prix relatifs des biens : le prix d'un bien par rapport à celui d'un autre devra désormais reproduire mieux que par le passé les poids différents des émissions de chacun. La demande des biens fortement émetteurs sera ainsi freinée par la main invisible du marché.

Tout changement des prix relatifs a un effet important dans la distribution des revenus ; certains se sentiront discriminés et ne manqueront pas de faire entendre leurs voix. Ce sont ces effets distributifs (réels ou potentiels) qui appuient les arguments de ceux qui conditionnent les politiques globales de l'environnement à des accords multilatéraux engageant sans exception toutes les parties en cause, comme si la compétitivité des nations devait en dépendre.

C'est vrai, quand on envisage un marché mondial des droits d'émissions, qu'une entente entre les Etats-Unis et l'Europe serait meilleure que la formation de deux blocs concurrents, voire antagonistes. Mais, c'est vrai aussi que la protection de l'avenir du monde a une valeur éthique qui ne saurait être soumise au pouvoir à court terme de la compétitivité. Le changement climatique est un enjeu global qui requiert une action globale, mais qui n'enlève aucune responsabilité, bien au contraire, à l'action locale.

Pour comprendre mieux cet enjeu, dans ses multiples aspects économiques, scientifiques, technologiques, institutionnels, le livre d'André Gabus deviendra une lecture de référence pour tout citoyen du monde.

La "société de l'information", qui chaque jour nous étreint avec plus de force aveugle, nous fait croire qu'il n'y a pas de nouveaux sujets ; nous avons acquis une culture de la superficialité dans laquelle plus rien ne nous surprend. Nous jonglons avec effets de serre, changements climatiques, marchés des droits d'émissions du CO<sub>2</sub>, taxes écologiques et autres protocoles de Kyoto comme si tout cela faisait partie de notre science et de notre conscience.

*L'économie mondiale face au climat* oblige à réfléchir sur ces évolutions majeures, parce que André Gabus les dissèque pas à pas, démystifie l'ensemble, le rend humain. C'est donc devant un instrument démocratique que nous nous trouvons, un outil pour développer la pensée juste suivant l'idéal platonicien.

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera le siècle de la complexité ; le rapprochement des agents, l'effacement des distances ira nécessairement de pair avec l'intensification et la diversification des interactions. La multiplication des éléments et des relations dans les systèmes dynamiques, non-linéaires, c'est cela la complexité. Dans ce monde, les structures logiques seront nos seuls guides et c'est dans la force du raisonnement que nous retrouverons la liberté.

EMILIO FONTELA,  
Professeur honoraire,  
Université de Genève,  
Madrid, mai 2003

## ÉPILOGUE STRATÉGIQUE : RESPONSABILISER DAVANTAGE L'ÉCONOMIE ET LA RECHERCHE

*Alors que l'homme n'a jamais disposé d'autant d'outils pour la maîtrise du temps qui passe, il n'aspire plus guère qu'à des résultats à court terme. S'il peut influencer un jour sur le temps qu'il fera, il sait pourtant maintenant que ce sera l'œuvre de plusieurs générations.*

L'atmosphère est sans doute la ressource la mieux partagée. Toute atteinte à elle portée en un point du globe touche l'ensemble des nations. Il était donc logique que le renforcement de l'effet de serre par les activités humaines soit porté devant les Nations Unies. Il est aussi logique que, quelles que soient les solutions apportées à ce problème authentiquement mondial, les instances onusiennes suivent et évaluent les résultats des actions menées.

Le mérite d'avoir saisi l'organisation mondiale compétente du problème revient sans conteste aux scientifiques et aux défenseurs de l'environnement. A ce titre et en référence à leurs capacités respectives, il est légitime qu'ils exercent une fonction de veille sur les efforts qui commencent à être déployés pour prévenir le risque climatique. Depuis l'accord sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ils assument cette fonction et, même au-delà, en participant activement à l'élaboration des règles opérationnelles que les nations sont censées devoir désormais appliquer. Quant aux gouvernements (dans le traitement de ce problème important, mais non prioritaire), ils ont eu tendance à déléguer à leurs

spécialistes en la matière le soin de trancher sur des propositions inspirées principalement par les milieux environnementalistes et scientifiques. L'ardeur des premiers et la rigueur des seconds ne sauraient toutefois tenir lieu de gouvernance environnementale. L'affaire est trop sérieuse pour la leur laisser. Cet ouvrage a cru bon de rappeler aux uns et espère avoir montré aux autres que les vrais acteurs de qui les changements requis peuvent venir ne sont, ni les gouvernements, ni les défenseurs de l'environnement ou les scientifiques ; seules l'économie et la technologie en étroite interaction disposent du pouvoir réel d'opérer une mutation qui, pour l'essentiel, réside en une accélération significative de la décarbonisation du système énergétique mondial.

Pour progresser sur la voie de la mise en œuvre, il est désormais grand temps que le trio leader formé des spécialistes gouvernementaux, des défenseurs de l'environnement et des scientifiques s'ouvre davantage sur les milieux d'affaires et la recherche appliquée, tout en sensibilisant les représentants politiques et les consommateurs. Il revient à ces différents milieux de s'approprier à leur tour des enjeux désormais clarifiés pour y répondre avec force et conviction, et cela tout en faisant mieux entendre leurs voix dans l'élaboration des solutions, voire des règles de détail qui restent nombreuses à devoir être peaufinées.

Dans plusieurs pays, des instances ont été créées pour que l'industrie et la recherche deviennent effectivement le moteur de l'atténuation de l'effet de serre. L'encadrement à cet effet des agents économiques par les pouvoirs publics est, par exemple, particulièrement remarquable en Grande-Bretagne et en Suisse. Il l'est aussi en Allemagne, mais dans un climat plus conflictuel. Il est plus récent en France où il devra prendre en compte l'autonomie affichée par les organisations patronales pour promouvoir les initiatives volontaires, individuelles ou sectorielles, en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans l'air du temps, particulièrement aux Etats-Unis depuis quelques années mais aussi, plus récemment, dans plusieurs autres pays, cette tendance pour l'entreprise à s'imposer elle-même ses propres contraintes et objectifs "climat" est la bienvenue en ce sens qu'elle est porteuse d'actions concrètes et effectives. Même si ces actions sont parfois décidées en simple réaction à des accents interventionnistes des pouvoirs publics ou plus précisément à des menaces d'introduction ou de renforcement de taxes sur le CO<sub>2</sub> émis, elles n'en constituent pas

moins l'amorce d'un mouvement réel vers des économies en rejets de gaz à effet de serre.

Les initiatives volontaires ont toutefois, ou plutôt auront, leurs limites, à savoir les coûts impliqués et ainsi, à la marge, la mise en péril de la compétitivité des entreprises. Pour les plus averties d'entre elles, ce coût est transformé en investissement commercial, décidées qu'elles sont de se ménager aujourd'hui un avantage stratégique pour mieux s'affirmer demain sur des marchés plus contraignants au plan environnemental. Une limite n'en existe pas moins, à savoir le risque que ces marchés ne le deviennent pas vraiment ou qu'ils soient insuffisamment rémunérateurs.

On a indiqué que beaucoup d'actions positives, notamment par des économies en énergie ou le passage à un combustible à plus faible teneur en carbone, avaient un coût pratiquement nul, voire négatif. Il paraît ainsi raisonnable de laisser l'économie procéder à ses adaptations dans la liberté des choix individuels plutôt que, au départ tout au moins, de la démotiver par la contrainte et l'intervention des pouvoirs publics. Après avoir ainsi fait son apprentissage et être venue buter sur des coûts significatifs dans un second temps, elle découvrira rapidement les vertus des accords sectoriels, intersectoriels et *in fine* internationaux pour éviter de perdre des marchés au profit de concurrents "voyous de l'atmosphère". L'action gouvernementale visant à l'harmonisation des conditions de compétitivité à tous ces niveaux sera dès lors souhaitée, au lieu d'être suspectée, voire même réprouvée, comme elle a tendance à l'être aujourd'hui.

Après l'itinéraire parcouru au long des deux dernières décennies par les spécialistes de l'effet de serre auprès des gouvernements, des organisations de défense de l'environnement et des milieux scientifiques, la proposition de laisser à l'économie (en étroite liaison avec la recherche appliquée, le milieu des consommateurs et des politiciens de terrain) faire, en ces termes, son propre cheminement peut paraître une perte de temps et d'énergie. Mais, c'est sans doute là le prix à payer pour l'appropriation du sujet par les intéressés et ainsi une adhésion à des économies substantielles en rejets émissifs par le plus grand nombre. Cet ouvrage n'aura pas été complètement inutile s'il a pu aider son lecteur dans ce processus d'apprentissage.

Si, par la place ainsi faite aux initiatives volontaires, on peut avoir de la sympathie pour l'approche libérale et les réalisations effectives des grands de l'économie américaine, il n'est en revanche pas nécessairement contradictoire de réprouver la décision de l'administration centrale des Etats-Unis de ne pas

appliquer le protocole de Kyoto. Ce retrait est en effet un signal fort négatif envoyé à l'économie états-unienne d'«en-bas» et surtout au monde avec un effet particulièrement prononcé sur les importants émetteurs de demain que sont les pays en développement. En s'abstenant de participer à un accord intergouvernemental sur la prise d'engagements nationaux chiffrés et négociés, le gouvernement américain a fortement entamé la confiance des entreprises en une régulation universelle qui permette à chacune d'elles de par le monde de pousser les économies en rejets de gaz à effet de serre au-delà de la limite où celles-ci sont pratiquement gratuites pour devenir une charge significative, mais supportable néanmoins dans la mesure où les concurrents sont astreints à surmonter un obstacle du même ordre.

Dans la dissidence états-unienne, les pays dits de l'intégrité environnementale, conduits par l'Union européenne, ne sont pas entièrement innocents. Leur tardive volonté de compromis sur l'essentiel n'a sans doute pas suffisamment pris en compte la nécessité d'une telle harmonisation des conditions de la concurrence internationale. Cette harmonisation est en effet déterminante pour que la boucle formée des concepteurs, des promoteurs et des utilisateurs des technologies «propres» du futur se développe et déploie tous ces vertueux effets. Que l'instauration d'une compétitivité loyale doive se faire au besoin au prix d'engagements éventuellement peu contraignants au départ ou au prix d'échappatoires, prétendues ou possibles, par des pratiques peu orthodoxes est somme toute secondaire. D'une manière ou d'une autre, les immanquables disputes commerciales entre pays se chargeront à l'avenir de faire pression pour un relèvement des premiers et de résorber les secondes, dès lors qu'elles seront prouvées. L'équité peut attendre (on peut toujours réparer par la suite), alors que le désordre engendré par la variété des régimes (y compris celui des exceptions pour les économies en voie d'industrialisation rapide) constitue un blocage sérieux à des prises d'initiatives substantielles par les vrais acteurs que sont les producteurs et les consommateurs. Par négligence de solution mondiale, le problème non prioritaire de l'effet de serre risque de devenir grave.

Comme on l'a dit à propos de la crise irakienne avant son dénouement, dans l'éventualité d'une action unilatérale américaine, ce ne sont pas seulement les Etats-Unis qui mettent en jeu leur responsabilité, mais *aussi* toutes les autres nations par leur capacité ou non de parvenir à substituer une telle action par une alternative consensuelle. La régulation mondiale sous hégémonie états-unienne est un exercice difficile et l'atténuation

de l'effet de serre n'y échappe pas : il est aussi de la responsabilité des pays appliquant le protocole de Kyoto de ramener les dissidents dans le giron du multilatéralisme.

A défaut de pouvoir refaire l'histoire, tirons-en au moins les enseignements. Bien qu'établi par les accords, la remise en cause, récurrente et larvée, du principe de l'absorption du gaz carbonique par les puits (au prétexte de solution transitoire et surtout que celle-ci constituerait une distraction malvenue dans la concentration des efforts sur une nécessaire réduction des émissions à la source) n'est pas non plus porteuse d'encouragements, ni pour les pays dissidents, ni pour les acteurs concernés que sont les agriculteurs et les forestiers<sup>2</sup> ; la contribution positive de ces gestionnaires de stocks naturels de carbone ne va pas de soi et, si l'on n'y prend garde, ceux-ci pourraient défaire pour partie ce que l'industrie et les transports s'efforcent par ailleurs d'accomplir. Par une telle remise en cause des puits, on condamne aussi d'avance les chances de récupérer le CO<sub>2</sub> lors de la production d'énergie pour le stocker ensuite massivement dans des formations géologiquement fiables... en attendant que le développement de la photosynthèse artificielle parviennent éventuellement à mieux faire !

Renforcer les absorptions par les puits, c'est aussi, en toute équité, donner une chance au pétrole de s'adapter au plan technologique. Ce faisant, nul n'est besoin de renoncer à cette autre proposition de le taxer du coût politique que ses seuls utilisateurs devraient dorénavant prendre en charge. Avec les luttes d'influences pour y accéder et les guerres pour s'en assurer la maîtrise, le pétrole coûte en effet trop cher à nos sociétés contemporaines ou, par effet de serre interposé, le coûtera aussi aux générations futures, si aucune solution technique satisfaisante n'est trouvée. Le passage massif au moins émissif gaz naturel ne devrait pas, à ce propos, changer fondamentalement la donne à moyen terme, encore qu'à plus longue échéance l'exploitation du méthane puisse être géographiquement mieux répartie.

Une revue des technologies du futur nous a indiqué qu'il existait une diversité de solutions appropriées à une gestion rationnelle du risque climatique et ainsi des raisons d'avoir confiance dans la capacité de l'humanité à repousser les atteintes par elle portées à l'atmosphère. Néanmoins – sauf d'instaurer, à l'échelle du monde, une économie de guerre

(contre de telles atteintes) – le développement technologique ne se commande pas ; il s'oriente tout au plus, et cela en respectant son dynamisme dans ses rapports particuliers avec l'industrie et les utilisateurs finals. Il est par ailleurs porteur d'une tare congénitale : celle, en résolvant le problème posé, d'en faire surgir beaucoup d'autres, et pas obligatoirement là où on pourrait les attendre.

Si l'on est bien en droit d'attendre de la technologie davantage que des injonctions des gouvernements et des segments de la société les plus sensibles à la préservation du milieu naturel, il serait ainsi téméraire de ne miser que sur son seul développement. Y avoir recours pour cesser de faire de l'atmosphère la décharge publique de nos rejets industriels et des déplacements motorisés pourrait bien se faire au détriment d'autres compartiments nécessaires à notre survie, physique ou morale. Il paraît pour le moins présomptueux et, en tout cas, peu rationnel (dans la perspective d'une saine gestion du risque climatique) de ne compter qu'avec l'intervention de l'homme sur l'énergie et la matière pour régler le problème de nos sociétés modernes avec le milieu naturel. Les propositions, plutôt timides à l'échelle mondiale, de repenser nos modes de vie en en diminuant l'intensité matérielle (selon la formule "Heureux avec relativement peu") constituent un atout certain dans une stratégie bien comprise de l'atténuation de l'effet de serre : moins consommer, c'est aussi moins polluer. Cet atout mérite d'autant plus notre attention que, de surcroît, il est en soi inspirateur d'orientations technologiques intéressantes.

D'un côté, astreinte à être plus économe dans l'usage des ressources naturelles et, de l'autre, dynamisme technologique pour exploiter celles qui sont le moins dommageable à un développement durable font ainsi partie du même combat, où éthique et économique peuvent se concilier et doivent se concilier<sup>3</sup>.

A ce propos, il est contre-productif – ainsi que le fait, pour élargir son audience, l'aile gauchisante du lobby scientifico-environmentaliste du réchauffement climatique – d'ajouter, à l'annonce supposée mobilisatrice de catastrophes naturelles prétendument attribuables à nos rejets de gaz à effet de serre, l'alarme sur des dévoiements qui seraient le fait de l'économie et de la finance mondiales. Ainsi, fustiger les permis d'émissions

<sup>2</sup> et au-delà chacun d'entre nous, comme utilisateur du matériau bois, à qui incombe la responsabilité d'en préserver la substance pour éviter que ne retourne prématurément à l'atmosphère le CO<sub>2</sub> par lui stocké après en avoir été soustrait.

<sup>3</sup> La déclaration commune faite au Sommet de la Terre de Johannesburg par *Greenpeace*, une des plus radicales organisations de défense de l'environnement, et par le *World Business Council for Sustainable Development*, qui groupe les multinationales les plus notoires, indique qu'une conciliation d'intérêts apparemment différents est possible.

et leur négoce récemment instaurés par l'UE sous prétexte d'une soi-disant "marchandisation" de la ressource effectivement commune qu'est l'atmosphère, c'est refuser d'admettre que le prix de marché de la tonne de CO<sub>2</sub> économisée est un moyen d'abaisser pour tous le coût de l'atténuation de l'effet de serre ; c'est aussi ne pas vouloir reconnaître que ledit marché est un instrument remarquable de décentralisation des décisions techniques et économiques nécessaires au changement requis. Par ailleurs, les mêmes, en s'en prenant aux milieux d'affaires qui tiendraient l'atmosphère en otage, se trompent de cible : on ne traîne pas sans discernement sur le banc des accusés l'industrie et le développement technologique, alors qu'ils constituent une des clés principales de la solution. Enfin, on ne fera pas non plus avancer la cause de la seconde clé qu'est la modération de la consommation en prônant la révolution économique : la perspective du désordre n'est pas de nature à convaincre le plus grand nombre de l'atout que cette modération représente pour repousser la frontière des atteintes au milieu naturel. Sachons raison garder en nous préservant des sirènes d'une générosité d'esprit stérile !

Plus pragmatiquement, pour que l'entreprise se ménage durablement la plage d'initiatives la plus large possible, les associations économiques sont sans doute bien avisées, si ce n'est déjà fait, de négocier avec les gouvernements la déclinaison au sectoriel des engagements nationaux de réductions d'émissions. A leurs membres respectifs, de se répartir ensuite les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs ainsi concertés. Avec des variations adaptées aux différents contextes, les actions à mener par l'entreprise et le reste de l'économie vont se ramener pour l'essentiel :

- à procéder à des économies d'énergie ;
- à passer à des sources d'énergie à teneur en carbone nulle ou plus faible en s'appuyant sur les mesures d'incitations existantes (ou à introduire) pour notamment faciliter l'utilisation du gaz naturel en substitution du pétrole et du charbon ;
- à investir, individuellement ou collectivement, dans l'amélioration des technologies permettant en particulier de réaliser une plus grande efficacité énergétique et de réduire les rejets en gaz à effet de serre ;
- à prévoir de compléter ces différentes actions pour atteindre l'objectif fixé par des achats, sur le marché national ou international, de permis d'émissions non utilisés.

De baromètre aujourd'hui pour spécialiste, le prix du CO<sub>2</sub> et son évolution à terme va ainsi devenir un indicateur économique fort observé qui, à l'instar du taux d'intérêt, devrait ainsi être pris en compte à l'avenir dans les décisions d'entreprise. La protection de l'atmosphère ainsi intégrée au marché et récupérée par les milieux d'affaires responsables est une évolution qui n'est pas pour plaire à tout le monde. En se banalisant, la réponse aux dérèglements climatiques attribuables aux activités humaines tendra en effet à priver ses initiateurs d'un pouvoir d'influence et, pour les plus radicaux d'entre eux, d'un espoir d'une reconquête par l'Etat de ses prérogatives pour indiquer à l'économie sa voie et lui dicter sa loi. Pour beaucoup d'autres (dont je suis), une telle banalisation constitue plutôt un soulagement en considération de ce que la puissance publique, hormis sa nécessaire intervention pour arrêter les conditions cadres en vue d'aboutir à de moindres rejets en gaz à effet de serre, a mieux à faire en s'impliquant dans la recherche de solutions à des problèmes de société autrement plus importants et surtout plus urgents que l'ambitieuse lutte contre le réchauffement planétaire.

Si un jour le consensus actuel sur les efforts à consentir pour prévenir le risque de changements climatiques devait s'effondrer, il en resterait toujours une prise de conscience et des responsabilités dorénavant assumées pour une utilisation plus respectueuse de l'atmosphère par l'homme. Celui-ci ne devrait pas avoir besoin pour autant de recourir au totalitarisme d'une idéologie scientiste pour y parvenir ! Une telle interjection n'enlève rien à l'appréciation des mérites des positions prises par les défenseurs de l'environnement : à l'instar de l'économie dont la santé dépend pour partie du bon exercice du contre-pouvoir syndical, la gestion environnementale ne saurait se passer de l'engagement des militants pour la préservation de notre milieu naturel. Après l'invite précédente à raison exercer, sachons néanmoins aussi mesure garder, en laissant notamment aux agents du changement que sont les producteurs et les consommateurs les coudées franches dans l'espace qui est le leur.